

Questions orales

Le ministre envisage-t-il de hausser les contributions? Envisage-t-il de modifier la loi de façon à permettre aux 15 p. 100 de producteurs qui ne participent pas au programme de le faire? Envisage-t-il aussi d'étendre le programme à d'autres cultures?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, oui, nous envisageons de modifier la loi afin d'encourager les producteurs qui ne participent pas au programme de le faire. Nous envisageons aussi d'étendre le programme à de petites cultures, comme les légumineuses, et en particulier à celles qui ne font pas déjà partie du programme.

Nous songeons prendre deux ou trois moyens pour accroître le financement du programme. Nous allons examiner la possibilité de hausser les contributions. Nous allons examiner la possibilité d'une remise de la part du gouvernement. Nous allons aussi sonder les gouvernements provinciaux pour voir s'ils voudraient apporter leur contribution en assumant leur part constitutionnelle de responsabilité en matière d'agriculture.

* * *

● (1500)

L'AGRICULTURE**LES COURS MONDIAUX DU BLÉ—LA POSITION DU CANADA**

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question aussi s'adresse au ministre d'État chargé des Céréales. On lui a déjà posé une question sur la vente aux enchères, par le gouvernement des États-Unis, des excédents de blé de ce pays. La Commission du blé nous prévient que cette vente aura un effet négatif, en particulier sur le prix du blé.

Le ministre peut-il nous dire quelles seront les répercussions sur les cours mondiaux du blé? Peut-nous donner des chiffres à ce sujet?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Je ne le peux pas, monsieur le Président. C'est une question extrêmement difficile. Le député est agriculteur et n'est pas sans savoir que toutes sortes de facteurs jouent dans les cours internationaux du blé, qui sont très difficiles à prédire. Je peux dire cependant sans crainte de me tromper que l'effet sur le marché, quel qu'il soit, sera négatif.

C'est malheureux parce que l'ensemble des stocks de blé dans le monde est en baisse. Nous croyons que, sans la guerre folle que se livrent la Communauté européenne et les Américains, il y aurait au moins un espoir de reprise des cours internationaux du blé.

LES ENTRETIENS AVEC LES GROUPES INTERNATIONAUX—LA POSITION DU CANADA

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, puisque l'accord bilatéral Mulroney-Reagan n'empêche pas les

États-Unis de prendre pareilles initiatives, que propose le gouvernement dans les entretiens avec les groupes internationaux pour éliminer ces pratiques? Quelles sanctions le gouvernement propose-t-il dans ce cas-là?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, la ministre du Commerce extérieur doit assister à une réunion du GATT en fin de semaine. Nous avons l'intention de faire savoir aux Européens et aux Américains, en termes vigoureux, que nous sommes mécontents. Entre-temps, le gouvernement fédéral appuie fortement les ventes par la Commission canadienne du blé et d'autres organismes de commercialisation. La ministre du Commerce extérieur poursuivra certaines questions au niveau international.

Sous la direction du premier ministre, le gouvernement a accordé un appui financier sans précédent aux producteurs de céréales pour les aider à traverser une période très pénible. Le versement final accordé aux termes de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, qui a été annoncé la semaine dernière, en est un exemple. Je suis sûr que le député et ses voisins agriculteurs sont heureux du montant.

M. le Président: Ce sera la dernière question. La parole est au député de Papineau.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR**L'ACCORD COMMERCIAL CANADO-AMÉRICAIN—LES RÉPERCUSSIONS SUR LE SECTEUR DU TRANSPORT MARITIME AU CANADA**

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports qui m'a dit vendredi qu'il avait été déçu de ne pas avoir pu convaincre les États-Unis de modifier les dispositions protectrices de la Jones Act. Il a affirmé que le gouvernement ne signerait pas une annexe sur les transports qui empêcherait le Canada de protéger et de promouvoir ses propres intérêts.

Le ministre pourrait-il me dire si les négociations sont terminées au sujet de la question maritime? Dans ce cas, quels progrès dans l'intérêt du Canada prévoit-il dans l'annexe sur les transports?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme la Chambre le sait, l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'est pas encore complet et prêt à être signé. Cela comprend, bien entendu, toute annexe pouvant porter sur des questions de transport. Si on s'entend sur certaines choses à cet égard, ce sera certes dans l'intérêt du Canada.

Comme je l'ai déjà expliqué à la Chambre, la question des transports aériens ne sera pas visée. On s'en occupera par le biais d'accords bilatéraux.